## AFFLUENCE AU SERVICE DE L'ETAT CIVIL et des AFFAIRES GENERALES

Pour éviter une attente trop longue le tableau de fréquentation ci-dessous vous permettra de connaître les pics d'activité du service.

<u>Attention</u>: le samedi, uniquement permanence restreinte pour la réception des déclarations de naissance, des reconnaissances, des déclarations de décès et pour la célébration des mariages.

Le dépôt des dossiers de mariage se fait sur rendez vous

	8H30/9H00	9H00/12H00	12H00/14H00	14H00/17H00	17H00/18H30	18H30/19H30
LUNDI						
MARDI						
MERCREDI						
JEUDI						
VENDREDI						
SAMEDI						

### AFFLUENCE AU BUREAU DES MARIAGES

### Dépôt des dossiers:

Les dossiers de mariage sont déposés sur rendez-vous, pris éventuellement lors du retrait du dossier ou après le retrait, par téléphone au 01 53 27 11 11.

Le dépôt des dossiers nécessite la comparution personnelle du couple. Le dossier doit être complet.

La réservation de la date du mariage est faite par les parties en fonction du planning des célébrations et <u>après validation du dossier</u> par le service de l'état civil.

Il est très vivement conseillé de ne pas prendre d'engagements personnels avant que la date de célébration du mariage soit fixée et écrite par le bureau des mariages sur le dossier.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE

### Célébration des mariages:

En semaine, les mariages sont généralement célébrés tous les jours à l'exception des lundis matin, mardis, mercredis.

Les samedis, les célébrations ont lieu le matin. Les cérémonies sont également organisées le samedi après-midi de début mai à la mi-juillet et au mois de septembre.

Constituer votre dossier le plus en amont possible par rapport à la période de célébration envisagée vous permettra de disposer de meilleures disponibilités de choix de date et d'horaire pour la cérémonie.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE

## AFFLUENCE AU RELAIS INFORMATIONS FAMILLES - RIF

Vous souhaitez faire une demande d'inscription en crèche, inscrire votre enfant à l'école : rendez-vous au RIF.

Vous souhaitez une **information** sur les loisirs, les aides face au handicap, les activités pour les séniors... le RIF répond à vos questions.

Pour éviter une attente trop longue le tableau de fréquentation ci-dessous vous permettra de connaître les pics d'activité du service.

Il est également possible de prendre rendez-vous en ligne sur le site Internet de la Mairie.

	8H30/9H00	9H00/12H00	12H00/14H00	14H00/16H30	16H30/17H00	17H00/19H30
LUNDI						
MARDI						
MERCREDI						
JEUDI						
VENDREDI						

## AFFLUENCE AU RELAIS INFORMATIONS LOGEMENT ET HABITAT - RILH

Vous souhaitez faire une demande de **logement social**, obtenir une information sur la **location** ou la **propriété** ou tout autre renseignement relatif au **logement** et à **l'habitat**.

Pour éviter une attente trop longue le tableau de fréquentation ci-dessous vous permettra de connaître les pics d'activité du service.

Il est également possible de prendre rendez-vous en ligne sur le site Internet de la Mairie.

	8H30/9H00	9H00/12H00	12H00/14H00	14H00/17H00	17H00/18H00	18H00/19H30
LUNDI						
MARDI						
MERCREDI						
JEUDI						
VENDREDI						

# AFFLUENCE AU SERVICE DES ELECTIONS ET DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale du 11ème arrondissement.

Pour pouvoir voter lors d'une élection, vous devez déposer votre <u>demande d'inscription au plus</u> <u>tard le 6e vendredi précédant ce scrutin</u>. Pour chaque élection, la date exacte de clôture des inscriptions est communiquée par le ministère de l'Intérieur

**ATTENTION!** Si vous vous déplacez en mairie, dans la mesure du possible, évitez les tout derniers mois précédant la tenue d'un scrutin car c'est une période de forte affluence.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire par correspondance ou par le biais d'internet. Le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales est accessible sur le site <u>www.service-public.fr</u>

						is d'obtentio						┺
JANVIE	R FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
er												1
/												•
5												
												_
												-
												_
												<u> </u>
												<u> </u>
												L.
												Ľ
31												
		: les délais de	rendez-vous s	ont réduits								
		: les délais de	rendez-vous p	euvent être lor	ng							

